



Ville d'Athis-Mons



Paris, le

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) a adopté le 17 décembre 2015 son programme annuel d'investissements, et le renouvellement d'une conduite de distribution d'eau potable située dans votre quartier, a été retenu au titre de ces travaux. Cette canalisation a récemment subi des fuites et doit être remplacée sur l'intégralité de la rue Corvisart, soit un linéaire de 175 mètres environ.

Afin de visualiser le périmètre de l'intervention, une cartographie du chantier est accessible sur le site internet du SEDIF à l'adresse suivante : www.sedif.com/travaux.aspx

Les travaux débuteront à partir du 9 juin 2016 pour une durée de 7 semaines et la pose de cette canalisation se fera en tranchée ouverte.

Suivant les procédures réglementées des marchés publics, l'entreprise SOGEA IDF HYDRAULIQUE (9 allée de la Briarde - Emerainville – 77436 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 2) a été attributaire du marché de travaux dans le cadre duquel sera organisée la réalisation de ce tronçon pour un coût de 86 000 € T.T.C. M. ROY, Conducteur de Travaux, se tient à votre disposition au 06.09.63.21.32 pour tout complément d'information concernant le déroulement du chantier.

Les aménagements suivants, conçus dans le souci de limiter la gêne occasionnée aux usagers et établis en concertation avec les services de la voirie de la commune seront nécessaires :

- la circulation sera interdite sur la rue Corvisart (sauf pour les riverains),
- le stationnement sera interdit de chaque côté de la rue Corvisart et au niveau des intersections avec la rue de la Paix et la rue Paul Lafarge,
- les installations de chantier et la zone de stockage, d'emprises limitées, seront positionnées sur l'espace vert à l'angle de la rue Corvisart et de l'avenue Jean Jaurès.

A la seule charge du service public de l'eau, les branchements particuliers existants seront repris sur la conduite neuve. Les raccordements aux extrémités du projet se feront lors d'arrêts d'eau, dont la durée ne dépassera pas 4 heures et à des dates qui vous seront précisées ultérieurement. De même, chaque reconnexion au réseau neuf nécessitera une brève coupure d'eau de l'abonné concerné. La continuité de l'alimentation en eau ne sera pas affectée par les travaux en dehors de ces interventions ponctuelles.

Nous vous remercions de votre compréhension pour ces désagréments passagers.

Soyez assurés que tout est mis en œuvre pour que les chantiers du service public de l'eau potable perturbent le moins possible votre quotidien. Les investissements que réalise le SEDIF, notamment pour l'entretien et la rénovation de son réseau, permettent d'améliorer de façon continue la qualité de ce service public.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments cordiaux et dévoués.

Le Maire,

Le Président,

Christine RODIER
conseillère départementale, conseillère
territoriale

André SANTINI
Ancien Ministre
Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux
Vice-président de la Métropole du Grand Paris